

'Alliance Nationale

ORGANISME SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Deschamps Rvd. A. 114
595 St-Denis

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVII, No 12

Montréal, Décembre 1911.

50 cts par an.



M. Adéodat Boileau, N. P.
ancien gérant du "Courrier de l'Ouest",
à Edmonton, directeur gérant de
l'"Imperial Agencies."

LES NOTRES DANS L'OUEST

Nous nous faisons un plaisir de reproduire la photographie de trois de nos distingués sociétaires de l'Ouest, membres du cercle Edmonton, No 151.

Comme on peut le voir, ces trois confrères occupent des positions sociales très en vue, à Edmonton et l'Alliance Nationale est heureuse de les compter au nombre de ses membres, car leur adhésion à notre société est certainement le meilleur gage de la confiance qu'elle inspire à nos compatriotes de l'Ouest.



Hon. P. E. Lessard, M. P. P.
ancien ministre dans le cabinet Rutherford,
député provincial du comté de
Pakan, Alberta Est, président de
l'"Imperial Agencies".



M. Léonidas Savard
ancien agent des Terres de la Couronne,
à Edmonton, secrétaire-trésorier de
l'"Imperial Agencies."

CREATION D'UN FONDS DE SECOURS

Nos lecteurs se rappellent, sans doute, que lors de la dernière Convention, S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal, suggéra, à notre Conseil Général, de créer un "fonds spécial" qui pourrait aider les affligés ainsi que les oeuvres sociales religieuses et nationales. Cette suggestion fut même, de la part du comité d'Initiative, l'objet d'une proposition conçue dans ces termes:

"Qu'un fonds appelé: FONDS DE CHARITE, soit établi et administré par le Bureau Exécutif et qu'une contribution volontaire d'un sou par mois, soit demandée de chaque membre et perçue par le trésorier de chaque cercle qui en fera rapport mensuellement au Bureau Exécutif, ce dernier devant faire rapport lui-même de l'administration de ce fonds de charité, à chaque convention."

Inutile d'ajouter que cette proposition fut adoptée d'emblée pas la Convention.

Se conformant au vœu du Conseil Général, le Bureau Exécutif a nommé un comité spécial pour étudier cette question et voici la solution pratique qu'il recommande: A partir de janvier prochain, les sociétaires qui le voudront, verseront au trésorier de leur Cercle ou au percepteur de leur B. P., la modique somme d'un sou par mois de ce chef.

Les cercles et bureaux de perception ont reçu dernièrement une lettre circulaire leur donnant toutes les explications nécessaires sur la création de ce "fonds de secours", et le B. E. espère que

être composé de vos confrères les plus dévoués, les plus actifs, les plus persévérants. L'activité, l'honnêteté, l'esprit d'entreprise sont nécessaires aux têtes dirigeantes, dans quelque milieu que ce soit.

1912 sera une année de convention et votre cercle aura, suivant la louable coutume des années passées, la tâche d'augmenter notablement son effectif, s'il désire contribuer à accroître le progrès général de l'Association.

Ce n'est pas tout. La convention devant avoir lieu, l'an prochain, aux Etats-Unis, pays classique des succès grandioses, notre effort devra être plus considérable que jamais si nous voulons figurer quelque peu et faire honneur au nom **Canadien**.

N'acceptez donc pas, pour officier, le premier venu. Faites un choix judicieux et pour le bien de tous.

L'élection des officiers a lieu à la première assemblée régulière de janvier dans les cercles (Art. 135) et le 3ème mardi de janvier dans les bureaux de perception (Art. 389 des statuts).

ENCYCLOPEDIE

Une des plus sages et des plus originales mesures de la Constituante fut la création pour les contestations entre maris et femmes, entre parents et enfants, entre membres de la même famille, de ce qu'on appela les "arbitres de la famille". C'était un conseil composé seulement d'amis, de parents, de voisins, et qui était destiné à éviter à certains débats d'être portés devant les tribunaux.

LES PROCHAINES ELECTIONS

Sociétaires, réfléchissez, dès maintenant, aux officiers que vous devez mettre à la tête de votre cercle durant l'année qui va commencer.

Comprenez bien qu'un comité de régie doit

tous se feront un devoir de répondre gracieusement à son appel.

Songez que vous êtes mutualiste, c'est-à-dire enrôlé dans ce groupe d'hommes qui s'appliquent à combattre la misère sous toutes ses formes et vous ne pourrez refuser votre obole. D'ailleurs, Salomon n'a-t-il pas dit que l'homme bienfaisant se fait du bien à lui-même et n'avez-vous pas éprouvé maintes fois la profonde vérité de cette admirable parole?